# BP Aménagements Paysagers (2023-2024)

**Statut : Apprentissage**

## Objectifs :

✔ Assurer une formation professionnelle préparant à un emploi de salarié en **entreprise paysagiste,** en **collectivité territoriale** (Service Espaces Verts)**.**

✔ Développer les aptitudes et les capacités nécessaires à un **emploi d'ouvrier qualifié et de chef d'équipe** dans le domaine de **l'Aménagement de l'Espace**.

## Admission/Prérequis :

✔ Après un CAPa Jardinier Paysagiste
ou après 1 an d'activité professionnelle en paysage

✔ Satisfaire à un positionnement/entretien d'entrée
✔ Capacité 16 alternants par classe

## Déroulement :

Durant 2 années, cette formation se déroule en présentiel selon un planning établi entre le maître d'apprentissage et la Maison Familiale Rurale
✔ Formation technique à la MFR 420h (12 semaines) par an
✔ Formation pratique et technique en entreprise

## Modalités pédagogiques :

✔ ***Enseignement professionnel sur deux années :***

| Unités Capitalisables (UC) | Contenu |
|---|---|
| ➢UC 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager | Physiologie végétale, écosystèmes, impacts des pratiques, connaissance du monde professionnel. |
| ➢UC 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement | Préparer et coordonner un chantier d'aménagement paysager. |
| ➢UC 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux | Connaissance et taille des végétaux, entretien de jardins. Connaissance et préparation des sols, protection des végétaux. |
| ➢UC 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux | Plantations et semis. |
| ➢UC 5. Mettre en place des infrastructures | Constructions en revêtement de sols (dallages, pavages …) et constructions en élévation (murets, escaliers ). |
| ➢UC 6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers | Conception et réalisation de mobiliers et d'éléments décoratifs de jardins. |

Allègements de parcours possible selon les directives du Ministère de l'Agriculture.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

**MAISON FAMILIALE RURALE – CFA**
**36 rue des forges – 79700 MAULÉON**
**mfr.mauleon@mfr.asso.fr – www.mfr-mauleon.fr**
**Etablissement Privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture**

## Modalités d'évaluation :

- Examen 100% en UNITES CAPITALISABLES sur les 2 années (6 Unités).

## Débouchés :

- Cette formation est sanctionnée par un diplôme spécifique et reconnu : le Brevet Professionnel en Aménagements Paysagers (niveau IV).
- La formation conduit à des emplois en **entreprises paysagistes** ou en **collectivités territoriales** (service espaces verts).
- Après le BP AP, il est possible de poursuivre sa formation en **Certificat de Spécialisation.**

## Rémunération des apprentis :

- Simulation de la rémunération sur le portail de l'alternance : https://www.alternance.emploi.gouv.fr

## Aides possibles (sous conditions) :

- Pour les apprentis : Hébergement-Restauration
- Equipement professionnel et manuels scolaires

## Hébergement - Transport :

- Internat
- Transport : Réseau RDS

MAISON FAMILIALE RURALE – CFA
36 rue des forges – 79700 MAULÉON
mfr.mauleon@mfr.asso.fr – www.mfr-mauleon.fr
Etablissement Privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture